

## Recommandations concernant les Mémoires du CIEH (2007-2008)

Les mémoires sont bibliographiques. Ils font l'état des connaissances sur un sujet en développant plus particulièrement un ou deux axes d'analyse, puis proposent des pistes de réflexion et de recherche.

Ils peuvent être considérés comme un travail de réflexion, ou comme le préalable à un projet de recherche. La réalisation d'un terrain n'est donc pas la base du mémoire (car le cursus du CIEH ne comprend pas de cours de méthodologie en écologie ou anthropologie). Par contre les étudiants qui ont une expérience professionnelle ou des compétences en rapport avec le sujet traité pourront les utiliser, mais seulement pour nourrir leur questionnement initial et la discussion de conclusion. Les documents utilisés seront bien distingués des références bibliographiques scientifiques.

Le mémoire doit impérativement, dans l'introduction ou dans le développement, situer son sujet selon une perspective d'écologie humaine :

- en faisant état du rapport à l'environnement (naturel, social et culturel),
- en analysant les rapports entre dimension biologique et dimension sociale et culturelle,
- en proposant une analyse en termes de système (faisant état des « facteurs » et des interactions, éventuellement sous la forme d'un schéma),
- en faisant état éventuellement, selon la pertinence pour le sujet, de travaux issus de plusieurs disciplines (qui seront précisées).

Le mémoire comprendra entre 75 000 et 100 000 signes hors bibliographie (ce qui correspond à 30 à 40 pages), avec un maximum de 60 pages bibliographie et iconographie incluses. Le thème du mémoire peut couvrir, dans le champ de l'écologie humaine, des questions allant de l'écologie médicale à l'anthropologie de la santé. Il présentera des analyses d'au moins une vingtaine d'ouvrages et d'articles, dont au moins trois en anglais. Le mémoire peut être construit autour du plan suivant (donné à titre indicatif, avec l'exemple en italiques d'un mémoire portant sur *Dimensions culturelles de la pneumopathie atypique du SRAS*) :

- Introduction au thème de recherche : *Le SRAS, agent, écologie, épidémiologie*
- Méthode
- Etat des lieux bibliographique : *Concernant sciences sociales et écologie des épidémies*
  - Axe d'analyse 1 : *Facteurs sociaux et représentations de la transmission*
  - Axe d'analyse 2 (éventuellement): *Anthropologie de la prévention*
- Discussion et pistes de recherche
- Conclusion

Les directeurs de mémoire potentiels sont Jean-Luc Bonniol, Odina Benoist, Sandrine Musso, Bernard Taverne, Alice Desclaux, Aline Sarradon et d'autres directeurs sur sollicitation autour de cas particuliers. La direction comprend a priori 3 ou 4 rencontres (entretiens ou contacts par email) (le directeur peut solliciter d'autres rencontres) :

- au moment de la définition du thème et pour une première bibliographie (cette rencontre pourra être collective)
- pour compléter la bibliographie et préparer le plan (cette rencontre est facultative)
- pour lecture d'une première partie ou d'un premier jet
- pour lecture de la version quasi-définitive avant l'accord pour soumission.

Les mémoires ne donnent pas lieu à une soutenance, mais seront envoyés au jury, composé de membres de la commission pédagogique du CIEH, en juin et octobre. Les étudiants sont priés d'envoyer des documents à lire à leur directeur au moins 15 jours à l'avance. Pour déposer le mémoire, il est nécessaire d'avoir obtenu l'accord définitif de son directeur. Le dernier envoi (pour l'accord définitif) doit avoir lieu au plus tard 4 semaines avant la soumission, et les exemplaires définitifs doivent être remis deux semaines avant la date prévue de la soumission.

La partie concernant la méthode indique comment les références ont été trouvées (méthode « boule de neige », revue systématique de périodiques entre deux dates qui sont précisées, recherche sur internet en précisant les moteurs de recherche utilisés, etc.).

Les références bibliographiques seront classées par ordre alphabétique (appelées dans le texte par le nom de l'auteur et l'année de publication). Indiquer tous les auteurs lorsqu'il y en a 6 ou moins. Lorsqu'il y en a 7 ou plus, indiquer les trois premiers suivis de *et al.* Les appels de références en cas de citation doivent indiquer la pagination Exemple : « Il fait beau » [Egrot, 2006 : 237], signifie que dans l'ouvrage d'Egrot publié en 2006, p. 237, on trouve la phrase « Il fait beau ».

Les références doivent indiquer dans l'ordre :

- Pour les articles de revues : Noms des auteurs suivis des initiales de leurs prénoms. Titre de l'article (dans la langue d'origine). Nom de la revue intégral suivi de l'année ; volume : première et dernière page de l'article.

Exemples :

Swerdloff R.S., Odell W.D. Feedback control of male gonadotropin secretion. *Lancet* 1968 ; 2 : 683-95.

Wale W., River C., Brow M., *et al.* Pharmacology of hypothalamic peptides. *Clinical Endocrinology* 1976 ; 5 : 261-92.

- Pour les articles de livres : Même présentation des auteurs. Titre de l'article (dans la langue d'origine). In : noms et initiales des "editors". Titre du livre. Ville : nom de l'éditeur, année de publication : première et dernière page de l'article.

Exemple :

Labrie F., De Lean A., Drouin J., *et al.* New aspects of the mechanism of action of hypothalamic regulatory hormones. In : Labries F., Meires J., Pelletier G., eds. *Hypothalamus*. New York : Raven Press, 1976 : 147-69.

- Pour les livres : Même présentation des auteurs. Titre. Ville: nom de l'éditeur, année de publication ; nombre de pages.

Exemple :

Lebrec D., Blei A.T., eds. *Vasopressin analogs and portal hypertension*. Paris : John Libbey Eurotext, 1987 ; 58p.

Pour citer un document électronique, toutes les indications sont sur <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>

Le mémoire sera présenté recto, interligne 1,5, police Times 12 ou Arial 11, marges de 2 cm maximum, paginé. Les illustrations peuvent être utilisées dans le texte ou en annexe (ne pas oublier de les référencer).

La première page, identique à la page de couverture, doit comprendre les mentions suivantes :

- Université Paul Cézanne Aix-Marseille
- Certificat International d'Ecologie Humaine
- Option Ecologie Humaine et Santé
- *Titre du Mémoire*
- Mémoire de 2<sup>ème</sup> année
- *Nom de l'étudiant*
- *Nom du directeur*
- *Année*

L'étudiant doit fournir à l'IFEHA 3 exemplaires papier du mémoire et un exemplaire sous fichier informatique.